

Cepom

COURTIERS EDUCATION PARITAIRE
PARITAIRE OPLEIDING MAKELAARS

www.cepom.be

Rapport Annuel 2020



Se former, c'est avancer





Table des Matières

Table des matières	3	2020 - Compléments d'analyse	10
Message du Président	5	Notre site web	12
Le CEPOM 2020 en bref	7	L'emploi dans le secteur (CP 307)	14
CEPOM 2021	8	Outplacement	16
2020 - Premiers chiffres et tableaux	9	Stratégie du personnel à risque	17

Dénomination et forme

CEPOM est le Fonds Paritaire pour le développement de l'emploi et de la formation dans le secteur des entreprises de courtage et des agences d'assurances. Il fut constitué le 1 avril 2000 (CCT du 20/03/2000, annexé au Moniteur belge et enregistré le 12/04/2000 sous le n° 054.662/CO/307).

En application de la loi du 7 janvier 1958, ce fonds d'existence émane directement de la Commission paritaire 307 et est répertorié sous le numéro BCE – 0878 980 247.

Siège social

Depuis le 2 mai 2017, le siège social du CEPOM se situe Avenue du Prince-Héritier, 192 à 1200 Woluwe-St-Lambert.

Statuts et modifications statutaires

Le Fonds, conformément à ses statuts, est administré par un Conseil d'Administration constitué paritairement de représentants des employeurs et des travailleurs désignés par la CP307.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par la CCT conclue le 2 mai 2017, déposée le 5 mai et enregistrée le 16 mai 2017 sous le n° 139274/CO/3070000 (modification du siège social).

Les Administrateurs effectifs sont : Jean-Jacques SURNY, Président (UPCA-BVVM), Martine MORTIER, Secrétaire (SETCA-BBTK), Ben BELLEKENS (ACV), Henri-Philippe DINCQ (FEPRABEL), Kenny ERICX (FVF), Thibaut MONTJARDIN (CGSLB-ACLVB).

Xavier DE ROECK, Manager du CEPOM, est également le secrétaire des réunions du Conseil d'Administration.



Nous vous souhaitons bonne lecture de notre rapport annuel et espérons avoir le plaisir d'une collaboration fructueuse en 2021.

Xavier, Véronique et Michelle sont à votre service pour vous aider à réaliser vos projets de formation, vous soutenir en matière d'outplacement, ou répondre à toute autre question.

L'équipe du CEPOM

Message du Président

L'année 2020 du Cepom aura été une année « très spéciale » comme pour tout le monde, du fait de cette crise sanitaire qui a emporté, du jour au lendemain, toutes nos habitudes et usages établis dans le fonctionnement des choses.

C'est ainsi que toutes nos activités de formation en « présentiel » ont dû être arrêtées net !

Ce fût inévitablement pour le Cepom une opportunité pour revoir, parfois de manière fondamentale, la manière de présenter sa palette de services aux collaborateurs de nos employeurs du secteur.

Evidemment, les versions en ligne se sont développées, tant sous l'angle formation que sous l'angle de webinar. Notre catalogue a été mis à jour.

En 2021, une campagne de marketing a été lancée pour sensibiliser les très nombreux employeurs ne faisant pas encore appel à nos services de formation alors que toutes ces formations sont financées par une partie de leurs cotisations sociales et leur sont proposées gratuitement. Tout simplement parce qu'ils ne nous connaissent pas !

Des investissements seront réalisés, notamment pour une nouvelle plateforme qui sera incessamment mise en place pour intégrer et suivre toutes les formes de formations accessibles via le CEPOM.

Les choses semblent redémarrer en ce début 2021, même si nous sommes encore loin de notre vitesse de croisière connue avant la crise sanitaire.

Gageons qu'avec tout ce qui a pu être lancé comme initiatives, le redéploiement du Cepom se concrétise voire se développe encore davantage à l'avenir.

Même si l'outil « on line » restera un atout à l'avenir, le must sera de quand même revenir à des contacts en présentiel, le cas échéant avec une approche « hybride » d'une formation préparatoire en ligne accompagnée d'un suivi en présentiel ultérieur.

Que ce soit aussi l'occasion de remercier les membres du Conseil d'Administration qui ont agi pour prendre les décisions indispensables pour orienter les nouvelles perspectives pour le Cepom mais aussi surtout, notre « petite équipe » de collègues permanents du Cepom, tant pour avoir pu maintenir et manifester leur présence durant cette période que pour avoir organisé la mise en œuvre des nouveaux outils proposés à l'avenir.

Jean-Jacques SURNY
Président du CEPOM





Le CEPOM 2020 en bref

L'année COVID 2020 a été pour le moins particulière.

Le virus a mis à mal la formation en présentiel et a incité le CEPOM à développer une offre digitale.

L'offre existante a été entièrement revue et les fiches de formation ont été professionnalisées via un important exercice pédagogique.

Pour la première fois de son histoire, le CEPOM a produit des brochures de formation très conviviales, qui ont été présentées en janvier 2021.

Les chiffres en résumé :

- En 2020, 174 jours de formation ont été réalisés. Cela représente environ 20% de l'ambition pré-corona pour l'année calendrier ;
- On compte 81 jours de formation en présentiel et 93 jours de formation digitale ;
- Nous avons comptabilisé 1.835 participations, ce qui est bien plus élevé que les années précédentes ;
- Au total, 1.133 personnes (dont 876 uniques) ont participé à nos formations, ce qui est également proportionnellement nettement supérieur ;
- Le nombre d'heures de formation dispensées s'élève à 1.218.

En 2020, nous avons à nouveau pu nous réjouir de la satisfaction de nos clients. Après une courte période de rodage et quelques ajustements, les formations digitales ont également rencontré un grand succès. Le CEPOM est passé à la vitesse supérieure et a examiné les possibilités de mise en place d'une plateforme LMS. Plusieurs partenaires potentiels ont été approchés et diverses formules et autres formes d'apprentissage

basées sur de nouvelles technologies ont été examinées. Une décision sera prise au printemps 2021.

Suite à l'identification de graves anomalies administratives et financières chez un prestataire de services, le CEPOM a été contraint d'engager une action en justice.

En matière d'outplacement, en 2020, le CEPOM a traité 12 dossiers pour environ 3.000 employeurs et 12.600 personnes du secteur. Au regard de la crise liée au COVID et de l'incertitude économique, cela représente une quantité négligeable.

Pour l'année calendrier 2021, le Conseil d'Administration a donné un accord de principe relatif à l'approbation d'un budget destiné à une combinaison de formations à distance (Zoom, MS Teams, ...), d'E-learning et bien sûr de formations en présentiel, dès que possible. Le solde du budget 2020 sera conservé comme réserve en fonction des demandes et développements ultérieurs.

Il a également été décidé de mettre en place un vaste exercice de marketing en 2021 afin de faire connaître le Cepom ou en augmenter la notoriété auprès de tous les courtiers de la CP 307.

CEPOM 2021

L'année Corona 2020 a également des conséquences importantes pour le CEPOM.

Les formations en présentiel ayant été arrêtées, il était nécessaire d'accélérer le travail relatif aux offres digitales. En 2020, une première série de formations digitales a été lancée dans les catégories « IT », « Techniques assurances » et « Langues ». Après quelques pilotes, ces cours ont été très bien accueillis.

Fin 2020, une étude a été réalisée pour la constitution d'une plateforme LMS (Learning Management System).

Le CEPOM a le plaisir d'annoncer que cette plateforme a été approuvée par le Conseil d'Administration au début de l'année 2021.

Un certain nombre de formations digitales, ainsi que des contenus digitaux seront lancés dans le courant de l'année 2021, sous forme d'E-learning, de formes hybrides d'apprentissage, de webinaires, etc.

Parallèlement, le Conseil d'Administration a également approuvé le plan marketing visant à contacter tous les courtiers ayant du personnel, afin de faire connaître le

CEPOM ou de le rappeler à leur bon souvenir.

La combinaison de la plateforme LMS avec notre CRM offrira un large éventail de possibilités, de sorte que l'offre de formation sera considérablement améliorée et ce, pour tous les courtiers, tant les petits, que les moyens et les grands.

Grâce à ces développements, chaque employé du secteur pourra accéder à l'offre du CEPOM en matière de formation individuelle et collective.

La formation en présentiel reprendra dès que les circonstances le permettront.

Par le biais de ses newsletters, le CEPOM tiendra la communauté de la CP 307 régulièrement informée des nouveaux développements.



Le CEPOM en 2020 : premiers chiffres & tableaux

En raison de la crise Corona, l'année calendrier 2020 est sans précédent.

Les formations classiques ont été suspendues, soit en raison des mesures gouvernementales, soit en raison de facteurs organisationnels/économiques.

Sur les 865 jours de formation prévus dans le budget, seuls 174 jours ont effectivement été réalisés. L'offre digitale s'est construite petit à petit, et un certain nombre de personnes ont progressivement trouvé le chemin vers cette nouvelle forme d'apprentissage.

Les participations (participants <> présents x durée de la formation en jours) sont, en moyenne, assez élevées.

La vue d'ensemble démontre qu'il y a un rapport positif entre les participations et participants versus le nombre de jours. Le nombre de participants par jour est en moyenne de 6,5 et devrait augmenter en 2021 pour les formations digitales.

Malgré le faible nombre de journées de formation, 876 employés uniques ont trouvé le chemin vers le CEPOM (7%).

Type of training	Classroom-based		Digital		Total 2020	
	2020 Hours	2020 days	2020 hours	2020 Days	2020 Hours	2020 Days
Communication	0	0	38,5	5,5	38,5	5,5
Insurance Techniques	133	19	252	36	385	55
IT	0	0	24,5	3,5	24,5	3,5
Languages	0	0	294	42	294	42
Personal Development	21	3	42	6	63	9
Sales & Marketing	413	59	0	0	413	59
	567	81	651	93	1218	174

Type of training	Classical		Digital		Total 2020	
	# Participants	# Participantions	# Participants	# Participantions	# Participants	# Participantions
Communication	11	0	82	102	93	102
Insurance Techniques	286	192	298	514	584	706
IT	0	0	39	0	39	0
Languages	0	0	73	347	73	347
Personal Development	28	28	24	48	52	76
Sales & Marketing	292	604	0	0	292	604
	617	824	516	1.011	1.133	1.835

Overview	Classroom	Digital	Total
Participations	824	1.011	1.1835
Persons	617	516	1.133
Days of training	81	93	174
# Participants/day	7,6	5,5	6,5

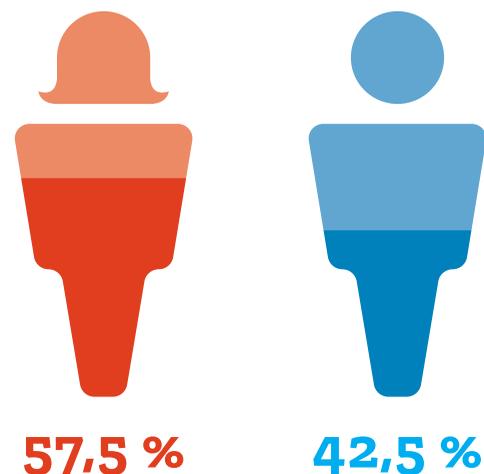
Compléments d'analyse pour l'année 2020

Sur les 1.133 participants, nous avons été heureux d'accueillir 651 dames et 482 messieurs.

2020	W	M	Total
#participants	651	482	1.133
	57,5 %	42,5 %	100 %

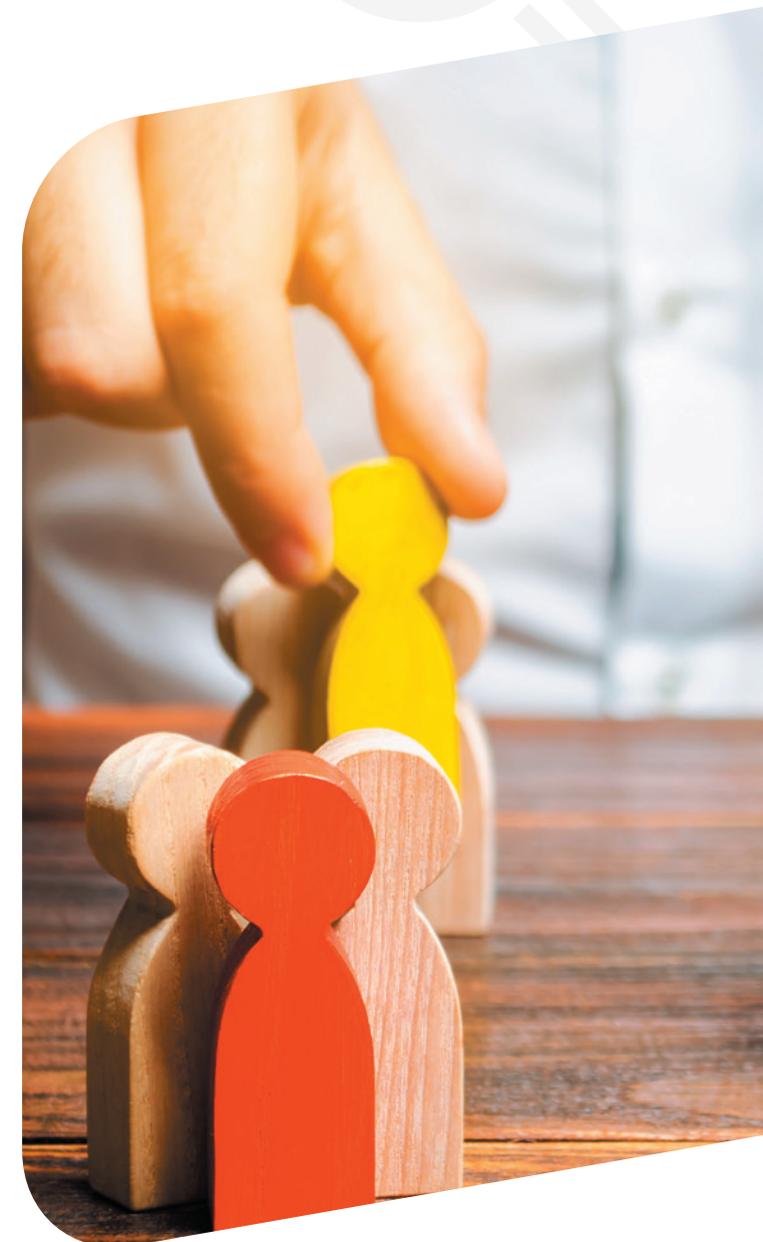
La répartition entre les différentes tranches d'âge est la suivante :

Age Interval	W	M	Total	%
AGE < 26	36	38	74	6,5 %
25 < AGE ≤ 30	91	95	186	16,4 %
30 < AGE ≤ 35	102	84	186	16,4 %
35 < AGE ≤ 40	88	55	143	12,6 %
40 < AGE ≤ 45	86	34	120	10,6 %
45 < AGE ≤ 50	94	63	157	13,9 %
50 < AGE ≤ 55	97	51	148	13,1 %
55 < AGE ≤ 60	36	37	73	6,4 %
60 < AGE ≤ 65	18	22	40	3,5 %
AGE > 65	3	3	6	0,5 %
Grand Total	651	482	1.133	100 %



Si l'on considère les participants en fonction de la taille des entreprises, on constate que la part des petits employeurs (jusqu'à 5 personnes) a augmenté grâce aux formations digitales.

Size compagny	W	M	Total	%
between 1 & 5	72	80	152	13,4 %
between 6 & 20	206	114	320	28,2 %
between 21 & 50	194	143	337	29,7 %
between 51 & 100	26	29	55	4,9 %
> 100	153	116	269	23,7 %
Grand Total	651	482	1.133	100 %



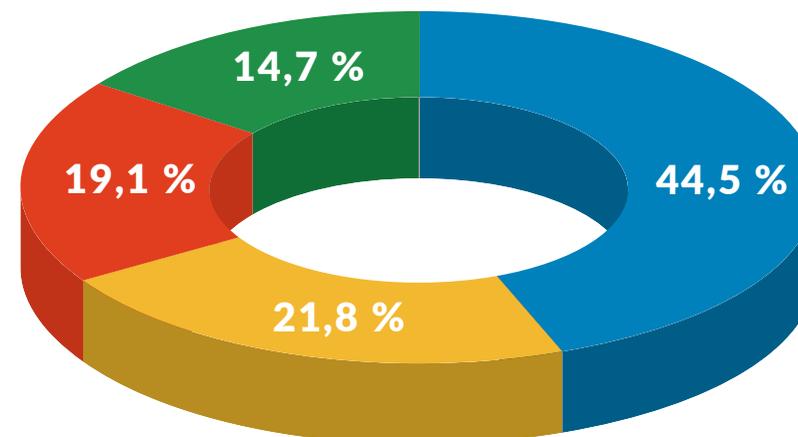


En matière de répartition géographique, la proportion en termes de régions diffère de celle de l'emploi. Pour l'année digitale COVID 2020, la part des employeurs wallons est manifestement inférieure.

Regional	Brussels	Vlaanderen	Wallonie	Total	%
Brussels Capital	107			107	9,4 %
Antwerpen		210		210	18,5 %
Oost-Vlaanderen		157		157	13,9 %
West-Vlaanderen		304		304	26,8 %
Vlaams Brabant		138		138	12,2 %
Limburg		67		67	5,9 %
Hainaut			53	53	4,7 %
Liège			47	47	4,1 %
Luxembourg			22	22	1,9 %
Namur			28	28	2,5 %
Grand Total	107	876	150	1.133	100 %
	9,4 %	77,3 %	13,2 %	100 %	

La répartition des participants entre les fédérations est la suivante :

- FVF
- Febrabel
- BVVM-UPCA
- Not affiliated



Notre site web

Pour 2020, on dénombre 5.162 visiteurs (contre 5.415 en 2019) pour 6.001 sessions (contre 6.526 en 2019).

Quelques chiffres clés pour 2020 :

92%

de nouveaux visiteurs
sur le site

02,10 & 12

Les mois de février, octobre
et décembre ont été les mois
les plus actifs

2,2

pages consultées en
moyenne par session

1'13"

durée moyenne de 1min13sec par
session (versus 1min46sec en 2019)

16.623

pages vues

5.162

visiteurs uniques

Répartition selon la langue

55 %

NL

45 %

FR

Analyse du trafic

53 %

moteurs de recherche

42 %

en direct

La majorité du trafic (53%) est issu des moteurs de recherche, 42% en direct et très peu via les réseaux sociaux

NOS FORMATIONS & SOLUTIONS

Formations de cycle court

Nous proposons des **formations spécifiques, ciblées et ponctuelles**, accessibles aux débutants comme aux experts. Les sujets traités sont vastes :

Assurances, développement personnel, langues, communication, informatique, vente & marketing, special skill,...

EN SAVOIR PLUS

Outplacement

Le Secteur du Courtage (CP307) a mis en œuvre **une aide professionnelle en matière d'Outplacement**.

Lors du licenciement d'un membre du personnel, l'employeur est parfois tenu d'offrir un accompagnement en outplacement aux collaborateurs.

EN SAVOIR PLUS

JE SUIS SALARIÉ(E) : POURQUOI ME FORMER VIA LE CEPOM ?

- C'est **GRATUIT** pour moi et pour mon employeur
- Pour développer mes compétences
- Pour échanger mon savoir avec d'autres collaborateurs du secteur

JE SUIS EMPLOYEUR : POURQUOI FORMER MES EMPLOYÉS VIA LE CEPOM ?

- Pour augmenter la productivité de mes équipes
- Pour améliorer la synergie et l'échange de compétences
- Pour former et motiver mes équipes **GRATUITEMENT**

LISEZ ICI NOTRE DERNIER RAPPORT ANNUEL



L'emploi dans le secteur (CP 307)



En termes de chiffres absolus, l'emploi dans le secteur continue d'augmenter très légèrement.

On constate une légère diminution en équivalents temps plein, mais celle-ci est à mettre en relation avec les codes du chômage économique qui influencent ce paramètre.

Au milieu de l'année 2020, une importante diminution d'environ 11% en termes de FTE's a été observée à cause du COVID ; celle-ci ayant été compensée à la fin de l'année.

Dans le secteur, les femmes représentent 63,8% du personnel, contre 36,2% pour les hommes (similaire à 2019).

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
FTE-VTE-ETP	10.052,97	10.341,55	10.213,85	10.309,19	10.519,06	10.434,66
Women	6.569,40	6.681,10	6.572,15	6.598,68	6.724,22	6.661,54
Men	3.483,57	3.660,50	3.641,70	3.710,51	3.794,84	3.773,12
People	12.102	12.401	12.334	12.448	12.686	12.715

Sum of FTE	Female	%	Male	%	Grand Total	%
000 < size ≤ 005	2.475,22	37,2 %	1.093,16	29,0 %	3.568,38	34,2 %
005 < size < 020	2.113,49	31,7 %	1.243,46	33,0 %	3.356,95	32,2 %
020 < size < 050	765,87	11,5 %	466,71	12,4 %	1.232,58	11,8 %
050 < size < 100	172,43	2,6 %	134,49	3,6 %	306,92	2,9 %
100 < size < 250	344,78	5,2 %	265,48	7 %	610,26	5,8 %
250 < size < 500	503,30	7,6 %	385,44	10,2 %	888,74	8,5 %
500 < size < 750	286,45	4,3 %	184,38	4,9 %	470,83	4,5 %
Grand Total	6.661,54	100 %	3.773,12	100 %	10.434,66	100 %

Size compagny	# compagnies	%	FTE	%	AVG #FTE	# employees	%	AVG #EMPL	PART TIME INDIC
000 < size ≤ 005	2.308	80,1 %	3.568,38	34,2 %	1,55	4.651	36,6 %	2,02	76,7 %
005 < size < 020	509	17,7 %	3.356,95	32,2 %	6,60	4.080	32,1 %	8,02	82,3 %
020 < size < 050	51	1,8 %	1.232,58	11,8 %	24,17	1.426	11,2 %	27,96	86,4 %
050 < size < 100	5	0,2 %	306,92	2,9 %	61,38	345	2,7 %	69,00	89 %
100 < size < 250	5	0,2 %	610,26	5,8 %	122,05	693	5,5 %	138,60	88,1 %
250 < size < 500	3	0,1 %	888,74	8,5 %	296,25	986	7,8 %	328,67	90,1 %
500 < size < 750	1	0,1 %	470,83	4,5 %	470,83	534	4,2 %	534,00	88,2 %
Grand Total	2.882	100 %	10.434,66	100 %	3,62	12.715	100 %	4,41	82,1 %

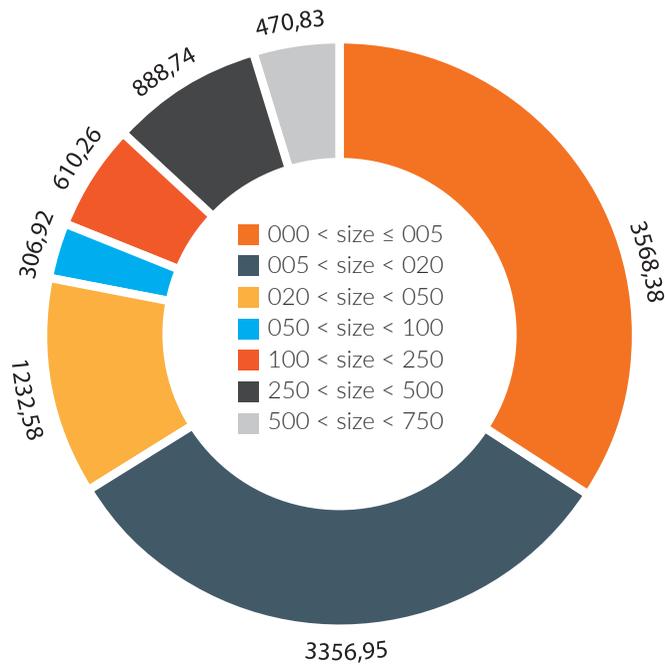
La loi de Pareto s'applique à la répartition de l'emploi par taille d'entreprise : les petites entreprises employant jusqu'à 5 personnes représentent 80% du nombre d'employeurs et emploient 34% du personnel.



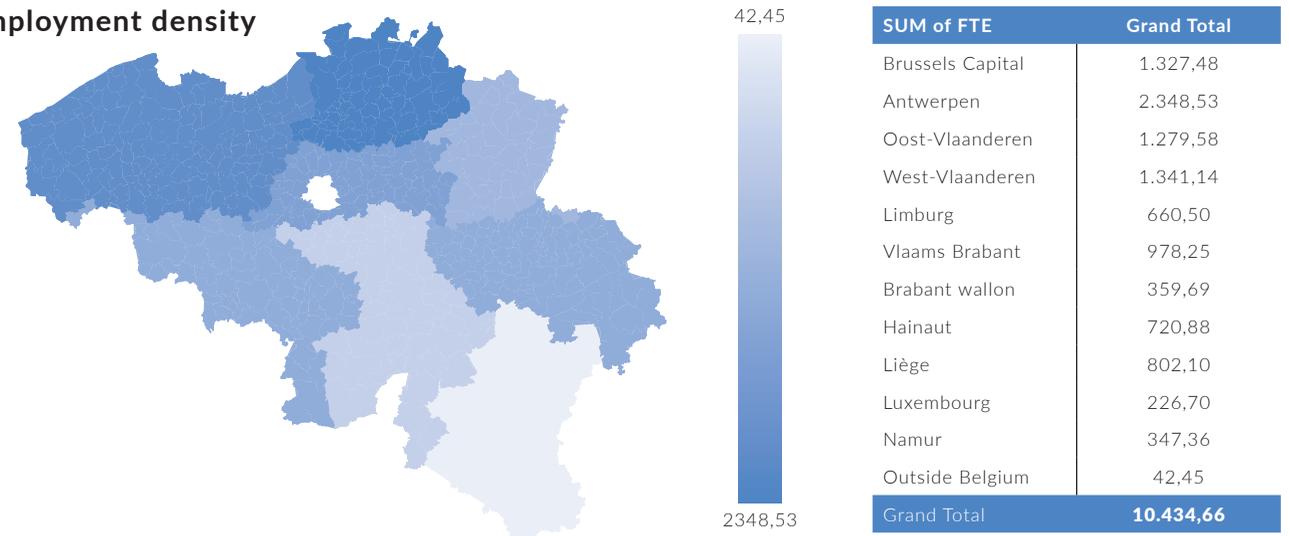
L'indicateur du travail à temps partiel (combinaison d'heures définies contractuellement avec des ajustements dus au chômage économique, entre autres) est d'environ 82 % à la fin du mois de décembre 2020.

Plus la taille de l'entreprise augmente, plus cet indicateur est élevé (moins de travail à temps partiel).

Employment by size



Employment density



SUM of FTE	000<005	005<020	020<050	050<100	100<250	250<500	500<750	Grand Total	%
Brussels Capital	307,26	328,36	232,12	113,03	/	346,71	/	1.327,48	12,7 %
Antwerpen	537,97	618,81	312,89	/	134,85	273,18	470,83	2.348,53	22,5 %
Oost-Vlaanderen	466,58	507,28	173,54	132,18	/	/	/	1.279,58	12,3 %
West-Vlaanderen	463,97	444,87	221,20	61,71	149,39	/	/	1.341,14	12,9 %
Limburg	321,83	294,56	44,11	/	/	/	/	660,50	6,3 %
Vlaams Brabant	278,58	273,50	51,35	/	105,97	268,85	/	978,25	9,4 %
VLAANDEREN	2.068,93	2.139,02	803,09	193,89	390,21	542,03	470,83	6.608,00	63,3 %
Brabant wallon	123,87	82,07	29,25	/	124,50	/	/	359,69	3,4 %
Hainaut	441,33	246,44	33,11	/	/	/	/	720,88	6,9 %
Liège	333,73	315,66	57,16	/	95,55	/	/	802,10	7,7 %
Luxembourg	95,49	95,38	35,83	/	/	/	/	226,70	2,2 %
Namur	183,63	121,71	42,02	/	/	/	/	347,36	3,3 %
WALLONIE	1.178,05	861,26	197,31	0	220,05	0	0	2.456,73	23,5 %
Outside Belgium	14,14	28,31	/	/	/	/	/	42,45	0,4 %
Grand Total	3.568,38	3.356,95	1.232,58	306,92	610,26	888,74	470,83	10.434,66	100 %
	34,2 %	32,2 %	11,8 %	2,9 %	5,8 %	8,5 %	4,5 %	100 %	



Outplacement en 2020

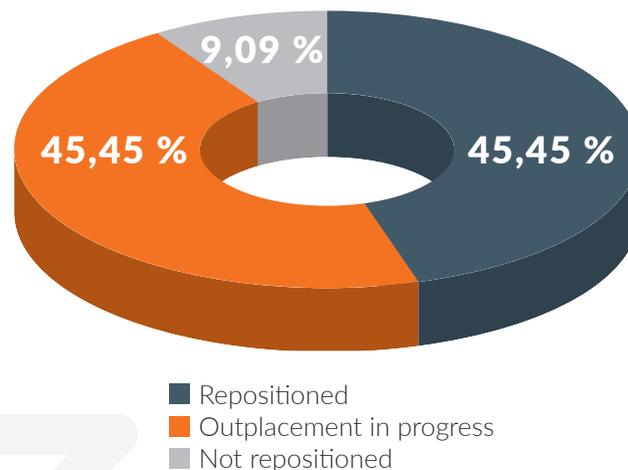
Durant l'exercice 2020, le CEPOM a traité 12 demandes d'outplacement qui ont fait l'objet d'une ouverture de dossier.

Pour un de ces 12 dossiers, le programme d'outplacement n'aura démarré qu'en janvier 2021.

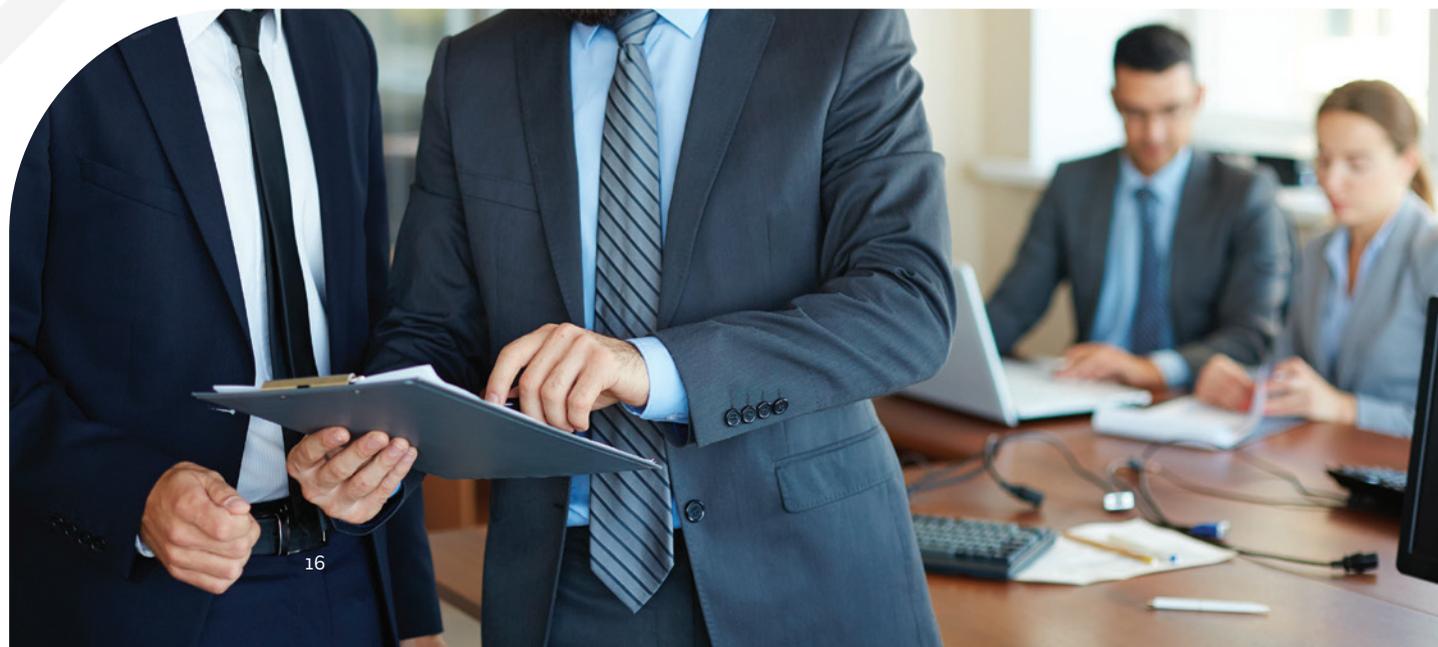
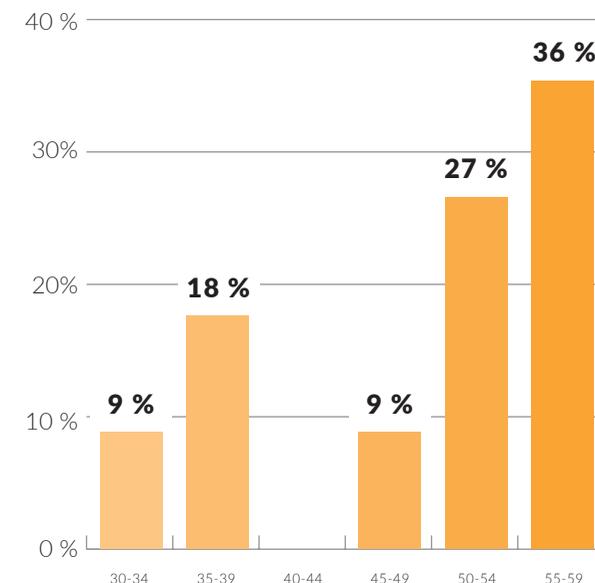
Parmi les 11 dossiers démarrés en 2020 :

- Répartition selon le genre des personnes : 7 personnes outplacées sont des femmes, les 4 autres dossiers ont été ouverts pour des hommes
- Répartition selon le régime linguistique des personnes : 4 néerlandophones et 7 francophones
- Répartition par Province :
 - o 3 dossiers pour la Province d'Anvers ;
 - o 1 dossier pour la Province de Liège ;
 - o 2 dossiers pour la Province de Limbourg ;
 - o 1 dossier pour le Brabant flamand ;
 - o 1 dossier pour la Province du Hainaut ;
 - o 3 dossiers pour la Région Bruxelloise.

Sur base de l'état d'avancement des dossiers qui nous a été communiqué, le panel des 11 dossiers démarrés en 2020 se distribue comme suit :



Age of candidates



Stratégie du personnel à risque

Malgré les efforts de tous les acteurs (CEPOM, fédérations professionnelles et partenaires syndicaux), la notoriété du CEPOM sur le terrain est encore trop faible.

Il a donc été décidé de mener une grande campagne de marketing au printemps 2021, au cours de laquelle chaque employeur sera contacté pour lui présenter le CEPOM et son offre, au moyen d'informations générales, de brochures et de lettres d'information.

En plus de la plateforme LMS, un certain nombre de modules E-learning seront développés et éventuellement exploités sous licence dans le courant de l'année 2021.

La combinaison de ces efforts, liés à la future plateforme LMS et à l'offre digitale, permettra au personnel du secteur de choisir parmi un éventail intéressant de possibilités de formations dans les deux langues nationales.

Pour les (plus) petits employeurs et leur personnel, une offre toujours plus large sera proposée. Ces formations pourront être suivies individuellement (E-learning) ou en groupe (workshops et formations digitales/classiques, en interne ou via une inscription ouverte).





Se former, c'est avancer

Contact

avenue du Prince Héritier, 192
1200 Woluwe-Saint-Lambert

+ 32 (0)2 725 08 89

BCE 0878 980 247

www.cepom.be